



Rôle de l'entreprise et du maître d'apprentissage vis-à-vis de l'alternant

- ✓ Pour l'aspect formateur et l'enrichissement en compétence de l'apprenti(e), il est primordial durant ses activités en entreprise que l'apprenti(e) couvre plusieurs chantiers et thèmes caractéristiques. Le but serait que l'apprenti(e) acquière une vision globale de l'objectif de son travail ainsi que la démarche d'étude en amont et en aval d'un projet/chantier/dossier d'étude. L'apprenti(e) doit être en mesure de situer son travail dans la chaîne d'étude d'un dossier.
 - ✓ Pour développer sa polyvalence technique, l'apprenti(e) ne doit pas rester isoler à une même fonction initiale durant ses deux années de formation en entreprise. L'entreprise ou le maître d'apprentissage ne doit pas considérer l'alternant comme un opérateur accomplissant des tâches redondantes mais un étudiant qu'il faut former en complémentarité du CFA tout en développant son autonomie et sa maturité professionnelle dans le respect de son statut, c'est-à-dire un alternant. Un suivi continu est donc primordial. Des fiches de suivi « entreprise/CFA » sont prévues à cet effet, elles permettent de faire des bilans hebdomadaires sur les enseignements et compétences acquises en entreprise et au CFA. En complément à cela, des entretiens téléphoniques ou des visites en entreprise par un des formateurs de l'alternant sont planifiés durant le cursus de l'apprenti(e) afin d'échanger en tripartite et apporter le cas échéant les ajustements sur le plan pédagogique et/ou relationnel.
 - ✓ Le maître d'apprentissage aura la bienveillance d'aider et de faciliter la réussite de l'alternant dans la préparation de son diplôme du BTS. Un équilibre entre les tâches en entreprise et le travail des cours (révisions, devoirs, rapports et mémoires) doit être trouvé afin que l'apprenti(e) puisse préparer ses examens dans les meilleures conditions. Les heures supplémentaires réalisées en entreprise doivent être dans la mesure du possible récupérées afin de permettre à l'apprenti(e) de s'organiser pour ses révisions et retravailler ses cours sur des créneaux de temps personnels dédiés. Les activités d'entreprises comme celles du CFA ne doivent pas se superposer.
 - ✓ Les fonctions de l'alternant doivent être en lien avec au moins un des thèmes principaux de la formation du BTS. L'apprenti(e) peut répondre bien évidemment aux différents besoins de fonctionnement de l'entreprise. Néanmoins, les tâches de manutentions, d'intérimaires, de « dépannage » par exemple ne doivent pas rester des fonctions principales.
 - ✓ Dans la mesure du possible, une mise en relation et une interaction avec un ingénieur en charge des dossiers d'études devront être réalisées. Cette démarche permettra à l'apprenti(e) de couvrir les différentes parties de traitement d'un dossier de chantier (ex : investigation de terrain, matériels, prélèvement, acquisition de données, laboratoire, traitement de données, interprétations, relation clientèle...).
- ➔ Par l'apprenti(e), l'intérêt sera donc double dans :
- l'apport d'une vision globale de son travail sur la totalité de plusieurs affaires/chantiers et une valorisation de la donnée par une phase interprétative.
 - l'acquisition des compétences et d'une expérience valorisable par la production d'un mémoire d'activité en entreprise que l'apprenti(e) devra rédiger.
- Par cette vision générale d'un dossier d'étude, l'apprenti(e) pourra prendre du recul et cerner la finalité de son travail à partir des données produites. Dans la finalité, le/la futur(e) technicien(ne) sera capable de travailler dans les différentes étapes d'un projet avec une consolidation et l'acquisition d'une expérience professionnelle lui conférant autonomie, polyvalence, organisation et responsabilité.

Dans le cadre des épreuves pour la validation du diplôme du BTS en géologie appliquée, les deux ans d'activité en entreprise seront valorisées sous forme d'un mémoire et d'une soutenance orale qui seront évalués par un jury de professionnels et/ou de géologues. Cette épreuve aura pour but d'apprécier l'aptitude du candidat à conduire un projet ou un chantier en milieu professionnel. Le candidat présente les activités qu'il a eu dans l'entreprise d'accueil, les missions qui lui ont été confiées (objectifs, degré de responsabilité...) ainsi que, éventuellement, les difficultés qu'il a rencontrées et la façon dont elles ont été surmontées.

<p>I. BOUR, responsable BTS-GA CFA - UNICEM 5, rue des carrières 38390 MONTALIEU-VERCIEU Tél. 04 74 88 48 76 - Fax 04 74 88 54 60</p>	<p>Signature de l'apprenti(e)</p>	<p>Signature du maître d'apprentissage ou cachet de l'entreprise</p>
--	-----------------------------------	---